

Compte rendu d'Investigation

Observation de Château-Thébaud (44), début novembre 2010

Gendarmerie :

Confirmation qu'aucune autre observation n'a été rapportée à la gendarmerie (après concertation avec ses collègues) à cette période, ni avant, ni après.

Lors de l'investigation tardive, aucune trace n'a été retrouvée sur le lieu présumé du « crash ».

Aucun autre témoignage n'a été rapporté à la gendarmerie.

Mairie de Château-Thébaud :

Aucune autre observation ne leur a été rapportée à la même période que celle du témoin, ni avant, ni après.

On m'a fourni un plan détaillé de la commune où apparaissent deux zones artisanales. Après vérification, il n'y a pas d'entreprise « High Tech » sur la commune ou sur la communauté de communes.

L'employée va me transmettre par mail le programme des manifestations de la commune (surtout celles prévues à la Salle du « Bois Joli », à proximité du lieu d'observation).

Pas non plus de « Savant facétieux » ou d'ingénieur très créatif de connu sur la commune ni non plus d'association d'amateurs de technologies nouvelles.

Aéroport de Nantes : aucun PAN n'a été observé pendant les 15 jours entourant l'observation (du 1 au 15 novembre 2010).

Le Lieu d'observation :

C'est un endroit très isolé en pleine campagne.

Il y a seulement 2 maisons et la Salle des Fêtes du Bois Joli. J'ai essayé de rencontrer les habitants de ces maisons mais personne ne m'a répondu (il était 11H.30).

Après être rentrée chez moi, j'ai constaté que j'avais reçu le programme des manifestations de Château-Thébaud. Après vérification, rien ne correspond à une éventuelle représentation de magie ou à une exposition d'innovations.

Le lieu d'observation est situé en plein pays viticole Nantais (lieu dit « Château Bordin », à 5 minutes à pied de chez le témoin, en lisière du bourg de Château-Thébaud), l'observation a été faite dans les vignes. Celles-ci sont bordées de frênes et de chênes. Une salle des fêtes est à 20 mètres à droite du lieu d'observation (voir plan de la commune, pièce annexe).

L'aéroport de Nantes est à une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau, ainsi que l'entreprise Airbus. De cet endroit partent de très nombreuses lignes à haute tension, mais aucune d'entre elle ne se rapproche de Château-Thébaud. Une antenne relais de télévision se trouve à dix kilomètres (Haute Goulaine) (voir pièces annexes).

Audition du témoin : (le 13/05/11)

Le témoin me reçoit chez elle dans son salon.

Le témoin a été orientée vers le GEIPAN et son site Internet par un de ses proches.

Je lui remets la photocopie de sa déposition au GEIPAN (comme nous l'avions convenu ensemble) qu'elle me dit vouloir regarder plus tard.

Elle sort un grand dossier (pour ranger la copie que je lui ai remise) où sont conservés tous ses brouillons de déposition au GEIPAN. Elle m'indique avoir fait quatre brouillons avant son envoi définitif. Elle m'indique aussi s'être servie de ces brouillons pour faire sa déposition à la gendarmerie.

Elle insiste sur le fait qu'elle ne s'est jamais intéressée aux Phénomènes Aérospatiaux non Identifiés et qu'elle n'y connaît rien.

Je lui explique alors qui je suis, ma mission pour le GEIPAN, et comment va se dérouler notre entretien. Je lui demande également son approbation quant à toutes ces étapes que nous allons suivre ensemble et elle me donne son accord.

Je commence alors l'enregistrement (par dictaphone) :

Le témoin : « début novembre 2010, vers 15H. alors que je promenais mon chien après mon feuilleton, j'ai observé, juste à côté de la salle des fêtes, un objet qui volait dans le ciel. C'était très beau. C'était un cube bleu, avec 2 ronds blancs de chaque côté (elle le dessine avec le doigt dans le vide) et entre les deux, il y avait comme des filaments, comme des lignes troubles lumineuses. C'était magnifique. L'objet se déplaçait de ma gauche vers ma droite et a disparu dans l'arbre du coin de la salle des fêtes. Alors je suis allée tout de suite voir dans l'arbre et je n'ai rien vu. Il n'y avait pas de débris non plus au pied de l'arbre. Ca

avait disparu. Ca ne faisait aucun bruit. C'est comme si le temps s'était arrêté. C'était très beau, très calme. C'était une sorte de cube, du même bleu que celui des packs à glacer, qui avançait doucement... On pourrait dire « grâce à ses filaments lumineux »... Je n'ai jamais rien vu de tel auparavant. »

Le témoin s'interrompt et semble avoir terminé son témoignage. Je lui pose alors quelques questions :

« IPN : dans votre témoignage écrit, vous indiquez que l'objet avait suivi une trajectoire en diagonale. Pouvez-vous me dire si cette trajectoire allait en montant ou en descendant ?

Témoin : en fait, la trajectoire était rectiligne. J'ai dit « en diagonale » car l'objet est passé de ma gauche vers ma droite.

IPN : vous dites également que l'objet est parti de « derrière vous ». S'est-il passé quelque chose qui vous ai donc fait tourner la tête vers l'arrière, comme un léger bruit par exemple, ou le chien qui attire votre attention, ou même un pressentiment ?

Témoin : non je n'ai pas tourné la tête. Je suppose que l'objet a dû partir de derrière moi.

IPN : lors de votre déclaration à la gendarmerie vous indiquez que les faisceaux étaient comme « lumineux », alors que dans la déposition au GEIPAN, vous les signalez comme « blancs ». Qu'en est-il ?

Témoin : en fait, ils étaient blancs. C'est le gendarme qui m'a suggéré le terme de « lumineux ». Mais ils étaient brillants quand même. C'est difficile à expliquer...

IPN : vous signalez également que votre observation n'a été accompagnée d'aucun bruit...

Témoin : Oui, il n'y avait aucun bruit de moteur. Ni d'oiseau.

IPN : parlez-vous de bruit de moteur thermique ?

Témoin : comment ça ?

IPN : un moteur thermique, comme une voiture, un avion ou un tracteur.

Témoin : oui, c'est ça, il n'y avait pas ces bruits là.

IPN : Et d'autres bruits ? Comme ceux des moteurs électriques, par exemple ? (j'ai tenté de lui imiter le bruit d'un moteur électrique)

Témoin : (après avoir écouté l'imitation) ha ! Un bruit comme ça... Alors là, je ne suis pas sûre. Ca pourrait se faire...»

Pendant tout le temps que dura notre conversation, je remarquais que le témoin était très myope.

Je proposai alors au témoin d'effectuer la reconstitution. Celle-ci souhaitait le faire sans le chien mais j'insistais afin que celui-ci nous accompagne, pour être vraiment dans les conditions de l'observation.

La reconstitution : (voir pièces annexes)

La ballade avec le chien nécessite une observation constante de l'animal.

Le témoin m'emmène jusqu'au lieu d'observation.

Bien que nous soyons à mi-mai, il n'y a pas d'oiseau : En cet endroit, les vignes sont surchargées de produits chimiques qui détruisent les insectes (et cela se voit à l'œil nu), donc pas d'oiseau. Je fais remarquer ce point au témoin qui me confirme que les oiseaux ne viennent pas par ici, n'y trouvant pas de nourriture. Il est donc logique qu'il n'y en ait pas eu en novembre, et explique une partie de l'absence de bruits lors de son observation.

La salle des fêtes est très proche et un groupe d'adolescents y est réuni.

Son observation a commencé à 4 mètres de l'arbre dans lequel l'objet a disparu. Elle dit avoir fait un premier arrêt lorsqu'elle a commencé son observation. Puis elle s'est rapprochée jusqu'à 1,5 mètre du dit arbre (pour suivre l'évolution de l'objet) et a marqué un second arrêt, jusqu'à en être proche de 80 centimètres lorsqu'elle cherchait l'objet dans les branches.

Je déroule un mètre et le témoin situe la hauteur de l'objet à 2,20mètres.

Son observation a commencé à 210° et s'est terminée à 0° (mesure par compas de relèvement).

Elle désigne un angle d'élévation de l'objet à 140°.

Elle pense qu'il était proche d'elle de 3 mètres environ (évaluation des distances ?).

Elle confirme que l'objet a eu une trajectoire rectiligne et est passé devant elle, de sa gauche vers sa droite.

Lorsque je lui demande si elle a pensé à regarder à droite de l'arbre pour voir si l'objet ne serait pas passé derrière puis aurait disparu sur la droite, celle-ci me répond que non, obnubilée qu'elle était par sa recherche de l'objet dans l'arbre, elle n'a pas vérifié qu'il soit ressorti sur la droite.

Quant au temps d'observation, après chronométrage, elle pense qu'il était plus près de 6 secondes que des 12 indiquées initialement.

En ce qui concerne la taille de l'objet, après lui avoir donné des repères métriques, sans arriver à en définir une taille précise, elle revoit ses chiffres à la baisse : au lieu d'1,30 ou 1,40 mètre, elle pense qu'il pourrait être plus petit.

Lorsque je lui fais remarquer que, compte tenu du fait que l'objet était plus haut qu'elle, elle aurait dû en voir le devant et le dessous et non le devant et le dessus, elle confirme que c'était bien le dessus et le devant qu'elle avait vu.

Puis elle s'approche de l'arbre.

L'arbre : (voir pièces annexes) Frêne âgé au pied duquel essaie de pousser un petit chêne. Dans la partie médiane, les feuilles de chênes et les feuilles de frênes se mélangent. Les 2 troncs sont très proches mais un espace de plus ou moins 10 centimètres les séparent.

Le témoin se dirige vers l'arbre en me montrant les branches dans lesquelles l'objet a disparu. Elle me désigne alors les feuilles de chêne en insistant fermement sur le fait que ces feuilles sont différentes des autres (celles du frêne) et que si elles sont différentes, c'est sans doute parce qu'elles ont subi un changement lié à l'impact de l'objet.

Je lui fais alors remarquer qu'il est normal que ces feuilles soient différentes, celles qu'elle me désignait étant du chêne et les autres feuilles étant celles du frêne. Elle insiste en me montrant les petits glands en train de commencer à se former et en me disant que ces petites boules non plus ne sont pas normales et que je devrais faire un prélèvement pour envoyer aux experts du GEIPAN.

Je lui fais voir à nouveau les deux arbres, ainsi que le jour qui apparaît entre les deux troncs.

Notre entretien se termine.

Ma première conclusion : Je pense que le témoin a réellement vu quelque chose (sa bonne foi n'étant pas à remettre en cause) mais qu'elle n'a pas su l'identifier (vue défailante, bruit, distance réelle, etc.)

Ainsi, si l'on considère ce qui semble sûr :

- la couleur centrale de l'objet (bleu)
- il est peu probable que sa forme soit cubique
- son apparence globale (et non les détails décrits par le témoin)

- son évolution dans les airs
- possibilité de bruit de moteur électrique

J'ai donc pensé que son observation pouvait être celle d'une nouvelle sorte de drone utilisé pour la surveillance des vignes. Renseignement pris auprès du syndicat viticole concerné et de ses conseillers, il s'avère que ce type d'engin est utilisé dans le Bordelais mais pas encore sur la région, et à leur connaissance, personne n'effectue de test en ce sens dans le vignoble Nantais.

J'ai ensuite pensé aux nouveaux modèles d'aéromodélisme type bi, tri, quadri ou multicoptère : en effet :

- le « cube » central, qui ne peut pas être un cube puisque le témoin n'en a à aucun moment aperçu le dessous, pourrait s'apparenter à une « cabine » d'hélicoptère d'aéromodélisme, bleue (une forme triangulaire –vue de profil – étant davantage en correspondance avec les déclarations du témoin)
- les « ronds blancs » à chaque bout de l'objet : le support des hélices
- les « filaments flous et lumineux » : les rotors en mouvement sur lesquels le soleil se reflète (soleil situé dans le dos du témoin)

Club d'aéromodélisme Nantais : il s'avère que les multicopter type « quadri copter » pourraient correspondre à la description (en tenant compte du flou lié aux problèmes de vision du témoin). Ces engins (dixit) « se multiplient, on en trouve à vendre partout, à tous les prix, de toutes les tailles et de toutes les couleurs, on en trouve même à la FNAC, qui se pilotent avec un IPHONE. Il existe pléthore de sites qui expliquent comment les construire soi-même. Nous n'en voulons pas dans notre aéroclub car ils sont moins fiables à piloter que les avions et nous ne voulons pas d'accident. Leur portée est de 100 ou 150 mètres environ. Cela intéresse surtout les jeunes qui les fabriquent eux-mêmes ».

Conclusion : Après des recherches sur Internet il apparaît effectivement que l'objet observé par le témoin pourrait correspondre à ce type d'engin (voir lien Internet YOUTUBE : <http://www.bu2z.com/video/parrot-drone-pilote-iphone.html>). En effectuant un arrêt sur image lorsque l'engin vole de face, on observe que ce quadri copter répond à l'observation décrite.)

Le Témoin aurait donc vu ce type d'engin voler de face, sans réellement pouvoir en évaluer ni l'éloignement ni les contours net.

Cela expliquerait également « l'arrondi » qu'elle décrit quant aux angles du cube (les « cabines » de ces engins étant plutôt arrondies).

L'objet aurait disparu de sa vision en passant derrière l'arbre (et non pas « dedans » l'arbre, compte tenu de ses difficultés à évaluer les distances).

La salle des fêtes toute proche et les grands espaces libres d'obstacles étant un lieu privilégié pour la mise en œuvre de ce type d'objet volant.

Le Classement :

Je propose donc de classer ce PAN en catégorie B.

ANNEXES à part en PDF:

1. lieu de disparition de l'objet (photo 1)
2. lieu de disparition de l'objet (photo 2)
3. manifestations Château-Thébaud 1
4. manifestations Château-Thébaud 2
5. manifestations Château-Thébaud 3
6. Mélange feuilles frêne et chêne (photo)
7. panoramique lieu d'observation et commentaire
8. panoramique lieu d'observation (photo)
9. plan commune et commentaire
10. plan commune
11. plan région
12. témoin désignant hauteur de l'objet du début observation (photo)
13. lien YOU TUBE : <http://www.bu2z.com/video/parrot-drone-pilote-iphone.html>



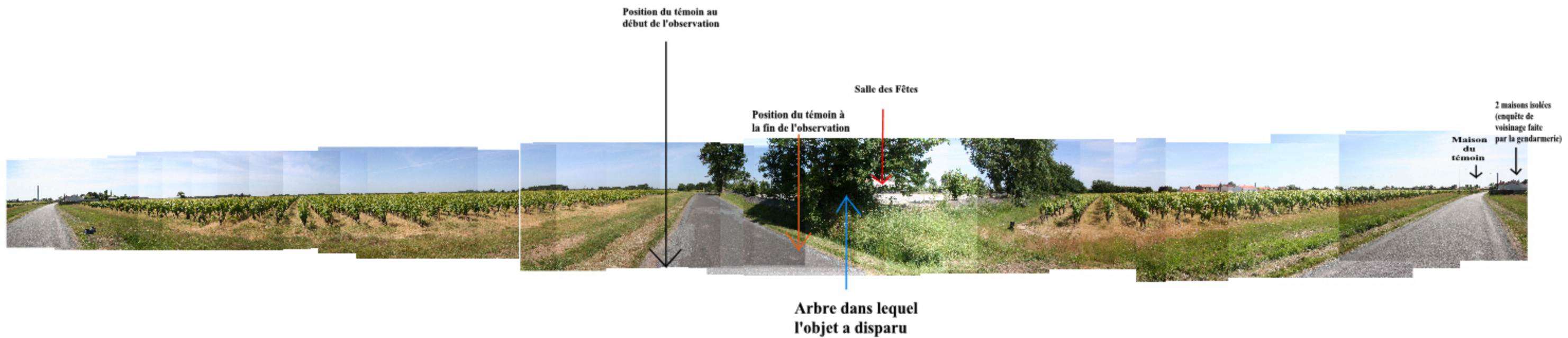


Date	Association	Manifestation	Salle
16 et 17 Octobre 10	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omnisports et Bois de la haie
29-oct	Volley	Tournoi Halloween	Omnisports
06-nov	Municipalité	Repas des Aînés	Espace Bois Joli
06-nov	Alaska	Tournoi de palets	Mezzanine
09-nov	Téléthon	Présentation Téléthon	Arcades
10-nov	USCT	Concours belote	Bois de la haie
11-nov	UCN	Cérémonie du 11 nov	Arcades
13-nov	Amicale des pompiers	Ste Barbe	Espace Bois Joli
19, 20 et 21 nov	Théâtre	Journées théâtrales	Espace Bois Joli
26, 27 et 28 nov	Théâtre	Journées théâtrales	Espace Bois Joli
27-nov	Municipalité	Expo commission Archives	La Tour
3, 4 et 5 dec	Téléthon	Téléthon	toutes les salles
11 dec	Harmonie	Concert	Espace Bois Joli
11 dec	Téléthon	Ramassage fagots	
11 dec	USCT	Arbre de Noël	Bois de la haie
12 dec	Don du sang	Loto	Espace Bois Joli
14 dec	Téléthon	résultat téléthon	Arcades
14 dec	Comité des fêtes	Arbre de Noël	Espace Bois Joli
18 dec	USCT	Tennis ballon	Omnisports
22 dec	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
16-janv-11	USCT	Galettes des rois	Terrain de sports
21-janv	Les Muscadines	Concert	Espace Bois Joli
21-janv	UCN	Assemblée générale	Maine
22-janv	Tennis de table	Galettes des rois	Tennis de table
30-janv	Ecole de musique	Concert	Espace Bois Joli
4 fev	Amicale laïque	Ass général	Arcades
6 fev	Amicale des pompiers	Concours de belote	Espace Bois Joli
12 fev	Asso parents élèves	Spectacle	Espace Bois Joli

12 fev	Chasse	Ass général et repas	Arcades
12 fev	Tennis de table	Tournoi double	Omnisports
23 fev	Communauté de communes	Spectacle "Zig zag"	Espace Bois Joli
24 fev	Communauté de communes	Spectacle "Zig zag"	Espace Bois Joli
24 fev	Amis réunis	Concours de belote	Arcades et Maine
26 fev	Supporters usct	Concours de palets	Omnisports
02-mars	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
04-mars	Municipalité CEL	Spectacle	Espace Bois Joli
06-mars	Syndicat des Vignerons	Concours des vins	Bois de la haie + Espace Bois Joli
12-mars	Chasse	Concours de belote	Bois de la haie
12-mars	Asso parents élèves	Spectacle	Espace Bois Joli
19-mars	Chorale du Moulin	Concert	Espace Bois Joli
19-mars	Comité des fêtes	Ass général et buffet	Arcades
26-mars	USCT Football	Soirée	Espace Bois Joli
27ma 2 av ou 9 av ?	Alaska	tournoi badminton	omnisports
30-mars	Communauté de communes	Théâtre	Espace Bois Joli
16 av	Harmonie	Concert	Espace Bois Joli
16 av	Amis réunis	Loto	Bois de la haie
17 av	Comité des fêtes	vide grenier	Espace prieuré
08-mai	UCN	vin d'honneur et buffet	arcades et bois de la haie
08-mai	Supporters usct	buffet	terrain de sports
14 mai 15 mai	Danse	Gala	Espace Bois Joli
15-mai	Amicale laïque	rando pedestre vtt roller	Omnisports et bois de la haie
20, 21 et 22 mai	Théâtre	Festival théâtral	Espace Bois Joli
27, 28 et 29 mai	Théâtre	Festival théâtral	Espace Bois Joli
02-juin	USCT	Tournoi de sixte	Terrain de sports
10-juin	USCT	Ass général	Terrain de sports
15-juin	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
26-juin	Ecole St Joseph	Kermesse	Espace Bois Joli
courant juin	Alaska	Tournoi pétanques	Terrain de sports

09-juil	Comité des fêtes	Feux d'artifices	Caffino
03-sept	Comission sports	Forum des associations	Omnisports
11-sept	Amicale laïque	Raid caffino	
21-sept	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
06-oct	Amis réunis	Repas du club	Espace Bois Joli
15 et 16 oct	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omnisports et Bois de la haie







LIEUX DITS				RUES	
Aveneaux (les)	G9	Herbillers (les)	I4	Bignon (route du)	B5
Barbotière (la)	H9	Hermitage (l')	I5	Bois Joly (rue du)	B5
Baslerie (la)	G5	Huche Loup	G11	Boissellerie (impasse de la)	C5
Basse Rivière (la)	J11	Jaunaie (la)	G12	Bois Simon (rue du)	G10
Bauche (la)	H10	Landes (les)	H7	Bretonnet (chemin du)	C4
Bauches (les)	F8	Landes Bernard (les)	F6	Caffino (route de)	D3
Beauséjour	I 10			Cigale (chemin de la)	B5
Beau Laurier	I10	Landes Devin (les)	G5	Coteau (rue du)	D4
Beau Soleil	G6	Maison Neuve (la)	F9	Coteau Monnier (chemin du)	D3
Bel Abord	I4	Mare Noire (la)	G5	Forge (rue de la)	C5
Belle Etoile (la)	G11	Maupas (le)	H5	Giétrie (route de la)	D3
Belle Ville	G11	Milsandière (la)	H10	Grand Clos (rue du)	C3
Belle Vue	E9	Mon Plaisir	G6	Grande Ouche (rue de la)	A5
Blanchetterie (la)	E8	Montys (les)	H10	Grands Maisons (place des)	C5
Bois Joli (le)	G6	Moulin de la Templerie (le)	F8	Haie (rue de la)	B4
Bonne Fontaine	E10	Moulin du Rafflay (le)	E10	Javelles (rue des)	C3
Bourdinière (la)	H8	Moulin Neuf (le)	H7	l' Abbé Ménardeau (rue de)	C4
Basse Poterie (la)	G10	Moulin Saint Gabriel (le)	F7	Montbert (route de)	C6
Boutineries (les)	D8	Moulinier (le)	H4	Pot Gris (rue du)	C4
Brairon	F10	Nöe (la)	G8	Prières (chemin des)	D5
Branchetière (la)	I12	Nouette (la)	F7	Aire de la Salle	C4
Braudières (les)	I9	Oumeau (l')	H10	Ecoles (rue des)	B4
Brosses (les)	H5	Pas Breton (le)	H8	Grand Rue	D4
Butay (les)	F11	Penissière (la)	I9	Saint Thomas (rue)	C5
Butte (la)	G11	Petit Barsauvage (le)	E8	Sports (rue des)	C4
Butterie (la)	G8	Petit Clos (le)	H5	Vertou (route de)	B3
Caffino	J6	Petit Douet (le)	H8	Camélias (rue des)	C2
Carcauderie (la)	F6	Petite Jaunaie (la)	H12	Jonquilles (impasse des)	C2
Champ Martin (le)	H9	Petite Placelière (la)	F7	Lilas (impasse des)	C2
Chantegrolle	G5	Petite Rochette (la)	G11	Aigrefeuille (route d')	G8
Chateau Bordin	H6	Pigrel (le)	G7	Butterie (rue de la)	G8
Châtelier (le)	I9	Pinier (le)	E7	Maine (avenue de la)	G8
Chauveau	F7	Placelière (la)	F7	Sèvre (avenue de la)	G8
Chauvinière (la)	I8	Plessis (le)	G9	Prieuré (du)	C4
Chêne (le)	G7	Port Bodin	H3	Bois Simon (du)	G10
Chassis (le)	G11	Poterie (la)	G9		
Croix (les)	G7	Pouvellerie (la)	G11		
Croix Rouge (la)	F8	Praudière (la)	I12	LOTISSEMENTS	
Dartana	C8	Prineau (le)	I8	Butterie (la)	G8
Enclose (l')	I5	Rafflay (le)	E9	Cigale (la)	A5
Fontenelles (les)	E9	Raudières (les)	H11	Clos de la Grange (le)	C3
Fruitière (la)	F6	Roche aux Loups (la)	F11	Clos des Moulins (le)	C5
Gagnerie (la)	H7	Ronzeray (le)	H5	Javelles (les)	C3
Gaillotièrre (la)	H6	Saint Martin	I5	Maisdonnais (les)	I6
Garennnes (les)	H7	Saules (les)	H9		
Gars de Bizeux (les)	H6	Suaude (la)	H4	ETABLISSEMENTS	
Gatz (les)	I4	Templerie (la)	F9	Cabinet Médical	B4
Giétrie (la)	J5	Trianon (le)	F8	Caserne des Pompiers	C3
Gobarderie (la)	G8	Turmelière (la)	J9	Centre Culturel Moulin Chupin	B3
Grand Barsauvage (le)	D8	Vallée (la)	G10	Centre Technique Municipal	G10
Grand Moulin (le)	I7	Verger (le)	F6	Complexe sportif	B3
Grand Taillis (le)	E10	Verrie (la)	H5	Ecole Publique Moulin Chupin	B4
Grenaize	G5	Vivier (le)	I6	Ecole Privée St Joseph	C4
Gros Cailloux (les)	D8			Eglise	D4
Guette Loup	G6			Mairie	D4
Haie (la)	H6			Presbytère	C3
				Poste	D4
				Restaurant Scolaire	C4
				Accueil périscolaire	C4

